



Comité de pilotage

Date : 03/01/2018

Participant.e.s :

Elus : Fernand Karagiannis, Patrick Thevenet, Vincent Beillard, Michel Gautheron, Annie Morin, David Gourdant, Vincent Beillard, André Oddon, Agnès Hatton

Habitants : Laurent Casals, Rémi Dragan, Martine Lamande, Monik Gautheron, Maguy Ailliot

Excusé.e.s : Isabelle Raffner, Joachim Hirschler, Josselyne Bougard (pouvoir à Annie), Sabine Girard, Christine Seux

Animation : Vincent Beillard

Relecteur :

Secrétariat : Ivan Pascaud

Mot internet

Le budget a été débattu pendant deux heures. Une présentation ligne par ligne des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement a été faite. Certaines lignes de dépenses ont été revues à la baisse pour limiter le déficit prévu.

Enfin une présentation a été faite du GAP mobilité sur l'aménagement de la sécurité autour de l'école. Il s'agit de faire un aménagement à minima afin de palier au plus urgent avant d'envisager un réaménagement plus important de l'ensemble du boulevard de l'écho.

Les trois derniers sujets ont été reportés faute de temps.

Ordre du jour

////////////////////

Sujet 1 – Budget

Taxe sur les cessions de biens

La commune peut instaurer une taxe sur les cessions de bien avec un pourcentage de 1,2 à 1,7%. Actuellement les taxes cumulées sur Saillans (Taxes + Frais de notaire + ...) sont de 7,5%.

Patrick Thévenet : cette taxe est souvent prélevée par le département (pour les communes de plus de 5000 habitants) puis reversée. Cela semble compliqué à mettre en place.

→ **Interpeller la cour des comptes qui avait mis cette possibilité en avant pour faire le point**

Taxe sur les locaux commerciaux vacants. Sur Crest, le simple vote de cette taxe a permis de faciliter la remise en location des commerces

→ **On attend le retour de la ville de Crest qui l'a mis en place**

Travail sur le budget avec le tableau des budgets comparés 2016, 2017 et 2018.

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

- Eau assainissement : L'eau des fontaines n'était jusqu'alors pas facturé au budget. Il faut le faire et l'état prendra des taxes dessus.

- Energie / électricité : on baisse le budget à 27 000 € contre 29 000 € en 2017.
- Autres fournitures : taille des marronniers proposée et fleurissement du point I + haie des services techniques. On décale la taille des marronniers à 2019 et on réduit le fleurissement du pont. Total : 4000 €
- Fourniture de petit équipement : l'achat d'une cage et d'un lasso pour les chiens errants. Laurent Casals veut bien mettre deux cages à disposition. On réduit le montant des dépenses de 1000 €
- Fourniture administrative : avec le PLU, on monte le budget de 700 € par rapport à 2017 soit 5000 €
- Fourniture scolaire : une classe de plus devrait ouvrir donc le budget monte à 7500 €
- Entretien de voies et réseaux – 35 000 € : dont 20000 € pour le parking du Rieussec. On le décale d'un an. On ajoute au moins un camion de gravier avec nivellement. Le budget passe donc à 15 000 €
- Entretien réseau électrique : il s'agit de l'éclairage public. Budget de 25 000 €
- Fêtes et cérémonies : le budget est baissé à 23 000 €
- Publication : 4000 € pour les lettres d'informations + impression PLU.

Michel Gautheron : on gaspille beaucoup.

Fernand : c'est surtout sur les impressions couleurs

- Frais de télécommunication : on essaye de renégocier les contrats
- Convention urbanisme : on passe de 45 000 € à 6 000€. Le budget important de 2017 est dû à une mauvaise affectation.
- Divers services extérieurs : augmentent beaucoup du au classe verte, à la chorale et au club info.
- Autre personnel extérieur : augmente de 10 700 € car la semaine de l'éco est inscrite ici (mais subventionnée à 80%).
- Personnel titulaire : augmente car Caroline Postaire a repris son poste
- Cotisation URSSAF, ASSEDIC : augmentation de 7%
- Dégrèvement taxe foncière sur propriété non bâties pour jeunes agriculteurs : 25 000 € inscrits mais qui rentrerait et repartirait. A vérifier puisque le budget était de 1000 € en 2016

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

- Droit de stationnement sur la voie publique : questionnement autour du prévisionnel du marché. On reste à 18 000 €. Il faut vérifier la ligne puisqu'il manquerait les terrasses sur le Chiffre d'affaire de 2017.
- Baisse des recettes la taxe d'habitation entre 2015 et 2016. Pourquoi ? Il faut vérifier.
- Immeubles : un appartement de 120 m² se libère. Il est à 450 € sans chauffage. Pourquoi on ne le louerait pas ?

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

- PLU – que paye-t-on cette année : 66 000 € qui correspondent aux 2/3 des dépenses totales.
- Etude sur St Géraud 75 000 €
- Parking Maison médicale –7000 €

Agnès Hatton : la secrétaire de Mairie est surchargée est a besoin d'être accompagnée techniquement sur la Déclaration d'Utilité Publique.

Michel Gautheron : C'est quand même dommage d'en avoir discuté deux ans pour en arriver là.

Agnès Hatton : Tout le monde est d'accord pour dire que la solution n'est pas bonne mais on en arrive là parce que les négociations n'ont pas abouti jusque-là.

Maguy Alliot : ça fait quatre municipalités qui essayent de négocier pour ce terrain

- Maison médicale – l'étude va coûter 45 000 €

- Acquisition foncière : 25 000 € prévu, après débat on passe à 5000 €

Agnès Hatton : Est-ce utile cette année où nous sommes en déficit ?

Michel Gautheron : Hors de question pour acheter le terrain de la gare

Agnès Hatton : Il s'agissait aussi d'acheter du foncier agricole

Vincent Beillard : Que fait-on si une opportunité se présente

Agnès Hatton : On peut en cours d'exercice faire une opération exceptionnelle

- Voirie – 20 000 € comprenant les maisons bois qui sont peut être inscrites ailleurs. Vérifier la ligne
- Remplacement du photocopieur – 6200 € pour le remplacement. Aujourd'hui, on est propriétaire avec un contrat de maintenance. Fernand Karagiannis veut se renseigner sur le Leasing. En attendant on enlève la ligne budgétaire.
- Achat camion : 36 000 €

Vincent Beillard : il faut patienter avant l'achat pour voir la possibilité d'acheter un véhicule électrique

Michel Gautheron : S'il faut vraiment faire des économies, on peut l'acheter d'occasion

André Oddon : Il faut l'acheter moins de 25 000 € sinon il faut passer un marché.

- Achat d'une scène - on enlève.
- Maison médicale – 515 000 €
- Mobilité – panneau devant le forum et parking vélo - on enlève.

RECETTE D'INVESTISSEMENT

- Les subventions pour la maison médicale sont indiquées même si elles ne seront encaissées qu'en 2019.

→ On continue le travail pour chercher l'équilibre. RDV la semaine prochaine !

////////////////////////////////////

Sujet 2 – GAP - Aménagement de sécurité autour de l'école

Demandé par beaucoup de parents. Limiter les coûts car le boulevard de l'écho va être un grand chantier des années à venir. Coût de 2500 €.

Opérations envisagées : Changer le sens de circulation. Déplacer l'entrée du parking en face de la salle Saint Géraud. Marquer des stationnements au sol. Ajouter des panneaux de limitation de vitesse.

On perdrait trois places.

Annie Morin : On peut demander l'avis aux habitants. Les consulter sur internet ?

Michel Gautheron : On a déjà fait un GAP ça suffit. Si c'est possible techniquement, on y va.

→ C'est validé par les élus

Les trois sujets suivants sont reportés.

////////////////////////////////////

Sujet 3 - GAP - place de la république

Un nouveau GAP est prévu le 9 Mars.

////////////////////////////////////

Sujet 4 – Célébration le 16 mai de la « Journée du bien vivre ensemble en paix »

////////////////////////////////////

Sujet 5 – Question sur les Biens Vacants et sans maître acquis

